

INTRODUCTION

1. Le Groupe intergouvernemental spécial du Codex sur la résistance aux antimicrobiens a tenu sa huitième session de façon virtuelle du 4 au 13 octobre 2021, à l'aimable invitation du gouvernement de la République de Corée. Le professeur Yong Ho Park, de l'Université nationale de Séoul, a présidé la session. Y ont assisté des délégués provenant de ** États Membres, une organisation membre, ** observateurs ainsi que des représentants de la FAO et de l'OMS. La liste des participants peut être consultée à l'annexe I.

INAUGURATION DE LA SESSION

2. KIM Gang-lip, le ministre de la Sécurité sanitaire des aliments et des médicaments de la République de Corée, a ouvert la session et accueilli les participants. Il leur a rappelé la menace que représente la résistance aux antimicrobiens (RAM) pour le monde et l'importance d'une approche « Une seule santé » pour la combattre. Soulignant la nécessité de montrer l'exemple et d'agir de concert, il a insisté sur l'obligation de lutter contre la RAM pour les générations futures.
3. Les docteurs Qu Dongyu, directeur général de la FAO, et Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS, se sont adressés aux participants pour rappeler l'urgence d'agir durablement pour lutter contre la RAM et ont invité la huitième session du TFAMR à mener à bien la tâche qui lui a été confiée.
4. M. Guilherme Antonio Da Costa, président de la Commission du Codex Alimentarius, et M. Tom Heilandt, secrétaire du Codex, ont également pris la parole pour exhorter les participants à tout mettre en œuvre pour achever les travaux, puisqu'il s'agissait de la dernière session du TFAMR.

Répartition des Compétences

5. Le Groupe spécial a pris note de la répartition des compétences entre l'Union européenne (UE) et ses États membres, conformément au paragraphe 5 de l'Article II du Règlement intérieur de la Commission du Codex Alimentarius.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE (Point 1 de l'ordre du jour)¹

6. Le Groupe spécial a adopté l'ordre du jour provisoire en tant qu'ordre du jour définitif de la Session.

QUESTIONS SOUMISES PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS ET D'AUTRES ORGANES SUBSIDIAIRES (Point 2 de l'ordre du jour)²

7. Le TFAMR a pris note de ce qui suit :
 - (i) les informations issues des réunions CAC43, CCEXEC78, CCEXEC79 et CCEXEC80 ;
 - (ii) les conseils formulés dans le rapport de la CCEXEC79 (paragraphe 12 à 15) en ce qui concerne l'achèvement des travaux sur le Code d'usages et les Lignes directrices sur le suivi et la surveillance intégrés de la résistance aux antimicrobiens d'origine alimentaire ;
 - (iii) le Secrétariat du Codex continue de travailler étroitement avec le président du TFAMR, les présidents des groupes de travail électroniques et le secrétariat du pays hôte pour trouver des façons d'améliorer la gestion des travaux (paragraphe 16).

QUESTIONS RELATIVES À LA COLLABORATION FAO-OMS-OIE et CIPV (Points 3(a) et (b) de l'ordre du jour)³

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

8. Le représentant de la FAO a informé la huitième session du TFAMR des efforts actuellement déployés par la FAO, l'OMS et l'OIE pour combattre ensemble la RAM. Plus précisément, il a rappelé la création du Secrétariat conjoint tripartite contre la résistance aux antimicrobiens et le prochain cadre stratégique tripartite sur la RAM. En réponse à la recommandation du Groupe spécial de coordination interinstitutions sur la résistance aux antimicrobiens, il a également souligné les initiatives tripartites de suivi, y compris les progrès réalisés sur la plateforme de partenariat multipartite contre la RAM, les actions de sensibilisation menées par le Groupe de direction mondial, la mise sur pied du groupe indépendant chargé d'étudier les données factuelles sur lesquelles appuyer l'action contre la résistance aux antimicrobiens, et l'organisation d'un éventail d'activités techniques sur la législation et la surveillance, entre autres, dont la plupart sont soutenues par le Fonds multipartenaires contre la résistance aux antimicrobiens.
9. En outre, il a informé les participants que le Plan d'action de la FAO contre la résistance aux antimicrobiens (2021-2025) avait été avalisé et a souligné les progrès réalisés dans un certain nombre de domaines techniques, notamment le développement de la base de données sur le suivi international de la résistance aux antimicrobiens de la FAO (InFARM),

¹ CX/AMR 21/8/1

² CX/AMR 21/8/2

³ CX/AMR 21/8/3; CX/AMR 21/8/3-Add.1

qui viendra compléter et appuyer les efforts tripartites de surveillance, ainsi que les efforts de la FAO pour combattre la RAM dans le cadre d'une approche « Une seule santé ».

10. En réponse à la question portant sur le calendrier de déploiement d'InFARM et du système tripartite de surveillance intégrée de la RAM/de l'UAM (TISSA), le représentant a précisé que la base de données InFARM avait été incluse comme un résultat du Plan d'action de la FAO contre la résistance aux antimicrobiens et qu'elle était en cours de développement, bien que la rapidité du déploiement mondial soit liée à la disponibilité des ressources, tandis que le système TISSA serait lancé au premier semestre 2022.

Organisation mondiale de la Santé

11. Le représentant de l'OMS a informé la huitième session du TFAMR des progrès réalisés au niveau de plusieurs activités clés, dont le suivi et le soutien de la mise en œuvre des plans d'action nationaux multisectoriels sur la résistance aux antimicrobiens, le lancement d'un protocole mondial de surveillance de *Escherichia coli* producteur de bêta-lactamases à spectre étendu (BLSE) en recourant à une approche « Une seule santé » (le projet de surveillance de l'*E. Coli* producteur de BLSE sur trois cycles) et la forte participation des pays au Système mondial de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (GLASS) chez les humains. Il a par ailleurs noté que l'OMS était sur le point de commencer les travaux de révision et de développement de la septième révision de sa Liste des antibiotiques d'importance critique pour la médecine humaine (liste CIA) et de mise à jour de sa Liste des agents pathogènes prioritaires (PPL), ainsi que le lancement récent de ses orientations sur les activités intégrées de gestion des antimicrobiens. En réponse à la question sur le développement d'une liste des agents pathogènes fongiques prioritaires pour la santé humaine, il a clarifié que la liste se concentrait sur les infections fongiques chez les humains et que sa publication était prévue pour début 2022.

Organisation mondiale de la santé animale (OIE)

12. La représentante de l'OIE a informé la huitième session du TFAMR de l'établissement du groupe de travail de l'OIE sur la RAM et de ses activités, et a souligné la publication du cinquième rapport de la base de données mondiales de l'OIE sur les agents antimicrobiens destinés à être utilisés chez les animaux, notant qu'il faisait état d'une tendance générale à la baisse de l'utilisation des antimicrobiens chez les animaux. Par ailleurs, elle a souligné les efforts en cours visant à compléter la liste OIE des agents antimicrobiens importants en médecine vétérinaire par des renseignements propres aux espèces d'animaux (finalisé concernant les volailles, en cours concernant le porc et les animaux aquatiques), ainsi que les nouveaux travaux sur l'utilisation responsable et prudente des agents antiparasitaires en réponse aux préoccupations de ses membres.

Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV)

13. Le représentant de la FAO au nom de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV), a reconnu que la CIPV ne dispose pas de données fiables sur l'emploi d'antimicrobiens par le secteur des plantes, ni sur le volume utilisé. Il a noté que l'utilisation d'antimicrobiens dans l'agriculture était tributaire de nombreux facteurs, dont les besoins, la législation, la disponibilité et le système de production. Il a ajouté que la CIPV estimait que son rôle dans la lutte contre la RAM devait se limiter à la prévention de l'introduction et de la dissémination de ravageurs des végétaux et à la formulation de recommandations relatives à la santé des végétaux.

Conclusion

14. Le TFAMR :
 - (i) a pris note du rapport intérimaire sur les activités tripartites (FAO, OMS et OIE) et de la CIPV en matière de lutte contre la RAM depuis sa dernière session ;
 - (ii) a remercié les trois organisations de tous les efforts mis en œuvre pour aider les pays à réduire au minimum et à maîtriser la résistance aux antimicrobiens.

QUESTIONS DÉCOULANT DES ACTIVITÉS D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES COMPÉTENTES (Point 4 de l'ordre du jour)⁴

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

15. Le représentant de l'OCDE a informé la huitième session du TFAMR que les activités de l'Organisation associaient étroitement le travail sur l'élevage et l'agriculture et la santé humaine dans le cadre d'une approche « Une seule santé ». L'OCDE coopère avec d'autres organisations intergouvernementales pour compléter le travail effectué par les organisations tripartites en mettant l'accent sur les enjeux économiques. Le représentant a présenté une publication récente sur l'évaluation des plans d'action nationaux de lutte contre la RAM dans le secteur de l'élevage et de l'agriculture, et leur mise en œuvre dans plusieurs pays, et a souligné certaines leçons apprises, notamment la nécessité

⁴ CX/AMR 21/8/4

d'investir davantage dans les actions de prévention, d'atténuation et de confinement pour combattre la RAM. Il a aussi pris note de futurs travaux intéressants de l'OCDE, dont une évaluation de la sécurité sanitaire des aliments et d'autres politiques dans la production animale.

Banque mondiale

16. La représentante de la Banque mondiale a informé la huitième session du TFAMR que l'institution finançait les efforts de lutte contre la RAM dans le cadre de 56 projets répartis entre 35 pays afin de renforcer et de développer l'agriculture, la santé, et les systèmes d'eau et d'assainissement pour empêcher l'apparition de maladies et réduire l'émergence et la propagation de la RAM. Ont notamment été cités les exemples du projet de centre africain de prévention et de lutte contre les maladies (plus connu sous son acronyme en anglais, ACDCP) et le programme de renforcement des systèmes régionaux de surveillance des maladies (REDISSE) en Afrique de l'Ouest, qui consolident tous deux la capacité des laboratoires et les systèmes de surveillance, notamment de la RAM. L'établissement d'un cadre opérationnel pour la RAM, une analyse des outils actuels de lutte contre la RAM et une analyse en cours des données factuelles et des interventions comptent parmi les autres efforts notables en la matière.

Organisation mondiale des douanes

17. Le représentant de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) a souligné les activités menées par l'Opération STOP visant à lutter contre la recrudescence du trafic illicite de médicaments et d'équipement médicaux et notamment ceux utilisés dans le cadre de la pandémie de COVID-19. Il a déclaré qu'en deux mois d'inspections ciblées, les antibactériens et les antibiotiques étaient parmi les produits médicaux les plus saisis ou détenus, et a noté l'importance de s'emparer du problème du trafic illicite de ces types de médicaments.

Organisation mondiale du commerce

18. Le président a également attiré l'attention de la huitième session du TFAMR sur l'information pertinente sur la RAM fournie par l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Conclusion

19. Le TFAMR :
- (i) a noté l'information fournie par les organisations internationales susmentionnées sur les travaux entrepris sur la RAM ;
 - (ii) a remercié ces organisations pour leur contribution aux efforts mondiaux visant à réduire au minimum et à maîtriser la RAM.

The report of Agenda 5 and 6 are missing

AUTRES QUESTIONS (Point 7 de l'ordre du jour)

Le Groupe intergouvernemental spécial du Codex sur la résistance aux antimicrobiens (TFAMR) a noté qu'il n'y avait pas d'autres questions à débattre.

Les délégations se sont félicitées de la finalisation du Code d'usage (COP) et des directives sur le suivi et la surveillance intégrés (GLIS), qui fourniront aux pays des orientations utiles pour contenir et réduire au minimum la résistance antimicrobienne d'origine alimentaire (RAM) afin d'atteindre l'objectif de réduction des risques pour la santé humaine. Ils ont unanimement reconnu le leadership du président, Dr Yong Ho Park, l'assistance fournie par les présidents des groupes de travail électroniques (GTE), Dr Donald Prater (États-Unis, COP) et Dr Rosa Peran (Pays-Bas, GLIS), ainsi que leurs coprésidents et le Secrétariat du Codex, pour mener à bien ce deuxième cycle du TFAMR, conformément au mandat donné par la CAC.

Le Président a également reconnu les efforts considérables des délégués et leur volonté de faire des compromis afin de mener à bien ce travail.

Le TFAMR a pris note de la proposition d'une délégation de reconnaître l'importance pour le Codex, l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) d'élaborer des textes cohérents pour soutenir les efforts de lutte contre la RAM et d'exhorter les pays membres à demander à la CIPV de donner la priorité à l'élaboration de directives sur l'utilisation d'antimicrobiens à des fins phytosanitaires.

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION (Point 8 de l'ordre du jour)

La TFAMR a confirmé qu'elle avait terminé ses travaux et rempli le mandat que lui avait confié la Commission du Codex Alimentarius (CAC), et qu'il n'y avait donc pas lieu de prévoir de réunion.